



Offre d'emploi

Moniteur ou monitrice de natation

Fondé en 2003 afin de fusionner les quatre clubs déjà existants dans les piscines de l'arrondissement du Sud-Ouest, le Club Aquatique du Sud-Ouest a pour mission d'offrir à la communauté un programme aquatique varié, grâce à des entraîneurs et des moniteurs qualifiés, permettant à chacun d'atteindre ses objectifs dans le plaisir tout en favorisant un sentiment d'appartenance au Club.

Le CASO est actuellement à la recherche d'un.e moniteur.trice de natation pour rejoindre son équipe.

Nature de l'emploi

Passionné.e par l'enseignement de la natation, le ou la moniteur.trice devra:

- Préparer les cours en lien avec les critères du programme de natation de la Croix-Rouge
- Assurer un enseignement dynamique et adapté aux participant.e.s
- Préparer son matériel afin de débiter les cours à l'heure et ranger le matériel à la fin de son quart de travail
- Remplir les carnets de progression
- Assister aux rencontres d'équipe organisées par la direction

Profil recherché

- **Professionalisme** : Faire preuve de compétence, de fiabilité, d'honnêteté, d'intégrité et de respect,
- **Leadership** : être une figure rassembleuse qui exerce une influence positive sur les participants et les participantes,
- **Esprit d'équipe** : Faire preuve de respect et de coopération avec tous les autres intervenants
- **Dynamisme**: motiver les participant.e.s grâce à des exercices adaptés à leur niveau et à leur âge, tout en les amusant.

Qualifications requises

- Certification Moniteur en sécurité aquatique de la Croix-Rouge valide
- Certifications Premiers soins valides,
- Certifications Sauveteur national ou croix de bronze valide
- Expérience à titre de moniteur ou de monitrice de natation (un atout).

Conditions de travail

Horaire :

Samedi: 8h15 à 13h45

Dimanche: 8h45 à 14h15

***Il est possible de prendre un quart ou les deux, selon vos disponibilités

Lieux de travail : Piscine St-Charles (1055 rue Laurendeau, Pointe St-Charles)

Salaire : à partir de 18,75\$ / h

Entrée en fonction : Dès le 10 janvier